



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

**Mairie**

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 MARS 2024

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents :

➤ Gérard KAUWACHE	➤ Nathalie BEAUFILS-TÊTE
➤ Gérard BOUCHETEIL	➤ Gautier CAUBEL
➤ Isabelle GABAUD	➤ Marie AUFAURE
➤ Lionel FORESTIER	➤ Frédéric MECHIN

Absents  
excusés :

➤ Karelle MERCIER pouvoir  
donné à Lionel FORSTIER

Absents :

- Début de séance 18 h 30
- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 janvier 2024 :  **voté à l'unanimité**

### 1) Communication du Maire :

- Compte administratif 2023 : présentation au conseil suivi d'un vote favorable à l'unanimité des membres électeurs. (Document consultable en mairie).
- Affectation du résultat 2023 : présentation au conseil suivi d'un vote favorable à l'unanimité. (Document joint au présent PV)

#### ➤ Protection Sociale Complémentaire :

La participation de l'employeur à la mutuelle des salariés devient obligatoire dans le secteur public comme elle l'est déjà dans le privé.

Le conseil est donc saisi de cette nouvelle disposition.

Le CDG (centre de gestion) se charge de sélectionner la mutuelle la plus intéressante en termes de tarif et de couverture sociale.

Il appartiendra alors au conseil d'apprécier la proposition du CDG et de fixer le taux de participation de la commune pour les salariés :

Dans un premier temps il convient de donner procuration au CDG pour mener cette étude. Le vote qui suit revient favorable à l'unanimité.

#### ➤ Acceptation du don de 2 œuvres :

2 sculptures d'une valeur estimée à 50 000 € réalisées par l'artiste Maïthé PECAUD sont proposées à la commune en donation.

Après discussion le conseil vote favorablement à l'unanimité pour cette donation et mandate le maire pour signer la convention.

➤ Fonds vert :

Le Maire propose au conseil de demander une subvention Fonds vert pour l'acquisition de la chaudière à granulés bois.

Le vote qui suit revient favorable à l'unanimité.

➤ Avancement de grade d'un agent communal :

Vote favorable à l'unanimité.

➤ Prêt bancaire :

Le Maire demande au conseil de souscrire un prêt bancaire de 30 000 € pour l'achat des parcelles n°A 147 - A 148 - A 152 contenant un étang d'une superficie totale de 36 565m<sup>2</sup>

Vote favorable à l'unanimité.

➤ Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) :

Le Maire demande au conseil d'inscrire au prochain budget, si possible financièrement, les opérations suivantes :

- Chaudière à granulés (report budget 2023)
- Achat des parcelles A 147 - A 148 - A 152
- Travaux de voirie à la Graulière et sur la VC 4b
- Sécurisation de la traversée d'Erin

Après discussion le vote revient favorable à l'unanimité.

2) Communication du 1<sup>er</sup> adjoint :

➤ PNR :

M. le 1<sup>er</sup> adjoint informe le conseil que la révision de la charte du PNR est engagée.

Ce n'est qu'une fois validée par les différentes autorités compétentes qu'elle pourra être officialisée et que la commune, après délibération fera partie intégrante du PNR.

➤ ZAEnR (Zone d'accélération des énergies renouvelables) :

M. le 1<sup>er</sup> adjoint présente au conseil le travail qu'il a effectué en partenariat avec Estelle DEBOMY de la CCVV pour identifier les ZAEnR de la commune.

Une phase de concertation avec les habitants aura lieu du 18 mars au 6 avril dans la salle du conseil aux heures d'ouvertures de la mairie leur permettant de consulter l'ensemble des documents produits pour cette étude.



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 MARS 2024

DIFFUSION PUBLIQUE

Le vote qui suit pour valider les ZAEnR identifiées sur la commune revient avec 7 voix pour et 2 abstentions.

➤ Point sur la chaudière à granulés bois :

Gautier CAUBEL, en charge de ce dossier expose les avancées du dossier :

- La chaudière initialement prévue dans le local à fioul sera installée dans le local de la chaudière actuelle. Ce changement d'implantation est dû au refus des bâtiments de France de mettre un conduit de cheminée sur le pignon gauche de la mairie. Toutefois, le local actuel devra être démoli et remplacé par un autre de taille supérieure. Cette modification n'impacte pas le budget qui avait été prévu pour cette opération.

Trois entreprises ont été sollicitées pour réaliser ce chantier :

- MACIEJOWSKI Services Axenergie de Limoges : pas de réponse
- Ets CAMP de St-Junien
- SOLEILHET de Limoges

Après étude des devis et discussion, l'entreprise SOLEILHET a été retenue à la majorité du conseil municipal : 8 voix pour et 1 abstention.

Les travaux devraient être achevés au 15 octobre prochain.

3) Communication du 3<sup>ème</sup> adjoint :

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune prise de parole n'étant demandé, la séance est levée à 23h30.

➤ La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 04 avril 2024 à 18h30.

Le secrétaire, G. BOUCHETEIL



Le Maire, G. KA UWACHE